

ecclésiastiques; les cardinaux Fleury, de Rohan et de Bissy l'avaient chargé avec Dom Le Seur, son compagnon d'étude, d'écrire l'*Histoire de la Constitution*. Avait-il lui-même sollicité ce mandat, ou du moins laissé deviner l'empressement avec lequel il l'accepterait? rien de plus probable, au moins si l'on s'en rapporte au placet qu'il envoie aux trois Éminences pour les remercier et solliciter des secours pécuniers. « On ne pouvait nous donner, dit-il, un travail plus conforme à notre inclination, c'est le coup le plus mortel que l'on puisse porter au parti qui trouble l'Église de France (16). »

Les difficultés matérielles levées par l'engagement que les prélats prirent de servir une pension de 1500 francs, le plan de l'ouvrage fut bientôt conçu et arrêté et, comme d'après le conseil de l'évêque de Strasbourg, on estimait que cette œuvre serait « sage, solide et agréable », on commença à s'entourer de plus de documents possible et on se décida d'aller les chercher jusqu'à Louvain, à Bruxelles et en Hollande. Nous serions évidemment entraînés trop loin, si nous nous mettions à la suite de nos voyageurs, ou si nous étions seulement tentés d'assister à leur travail de composition, soit à l'abbaye, soit au château de Berny, où Mgr de Bissy, leur abbé, leur offrait la commodité de la plus agréable et de la plus enchanteresse solitude.

Les deux moines s'acquittèrent laborieusement et avec conscience de leur lourde tâche, on trouvait néanmoins qu'ils avançaient lentement, mais comme on l'imagine, la matière était délicate et ardue, les difficultés abondaient. Dans l'expo-

---

(16) Fonds Franç. 19669. Toute la lettre est curieuse, surtout dans les raisons alléguées pour obtenir la pension.